

La sainteté du signe « noun » dans le Manuel de Discipline,

par A. DUPONT-SOMMER (*).

Le *Manuel de Discipline*, trouvé en 1947 dans la grotte de Ain-Feshka et publié en 1951 par les éditeurs américains ⁽¹⁾, présente un passage relatif aux temps sacrés, qui est resté particulièrement obscur (X, 1-8) ⁽²⁾. Dans ce passage même, les mots les plus énigmatiques, de l'aveu général, sont ceux-ci (l. 4) : LQWDŠ QWDŠYM W'WT N (*leqôdêsh qodâshim we'ôt N*), à traduire littéralement « pour la sainteté des saintetés (ou bien : pour le Saint des Saints) et le signe *noun* ». Les diverses traductions proposées jusqu'à présent soulignent par leur divergence la difficulté de ce texte.

W. H. Brownlee, par exemple, traduit : « ... for the holy of holies ; and the sign *Nun* (is for the unlocking [or, key] of His eternal mercies) ». Et il explique que le signe *noun* (le *noun* est l'équivalent de la lettre N de notre alphabet) est ici mentionné en tant que désignant, de façon cryptique, le Messie ; c'est en effet, la lettre initiale de mots comme *nâbi* « prophète », *nâgîd* « chef », *neçer* « rejeton », *nés* « bannière », *nâsi* « prince », qui sont tous des titres messianiques ⁽³⁾. En outre, ce signe *noun* serait ici à mettre en rapport avec le mot « clé » qui se lit dans la suite du texte ; le dessin de la lettre *noun*, en effet, suivant le type d'écriture du manuscrit, évoquerait plus ou moins la forme même d'une clé ⁽⁴⁾. Explications ingénieuses, mais bien incertaines ! Et que vient faire cette allusion soudaine au Messie insérée au beau milieu de l'énumération des temps sacrés ?

(*) Présenté par M. H. GRÉGOIRE.

⁽¹⁾ *The Dead Sea Scrolls of St. Mark's Monastery*. Vol. II, Fasc. 2 : *Plates and Transcription of the Manual of Discipline* (New Haven, 1951).

⁽²⁾ Dès le début, M. BURROWS l'a signalé comme « the most obscure passage in the document » (*Oudtestamentische Studiën*, t. VIII, 1950, p. 165).

⁽³⁾ *The Dead Sea Manual of Discipline. Translation and notes* (New Haven, 1951), p. 38-39, 51.

⁽⁴⁾ *The Biblical Archaeologist*, vol. XIV, n° 3 (1951), p. 71 et fig. 6.

Un autre traducteur, J. T. Milik, propose ⁽¹⁾ : « ... (dies magnus) sancti sanctorum et signum (pro apertione gratiarum Ejus aeternarum) ». Le N se trouve ainsi purement et simplement supprimé de la traduction. L'auteur, il est vrai, ajoute en note : « In textu sequitur n et breve spatium ; frt. n<hyh> : futurum. » Conjecture inconsistante : pourquoi ici cette abréviation, alors que le mot NHYH est écrit partout ailleurs en entier ?

Enfin, J. van der Ploeg traduit ⁽²⁾ : « ... pour le saint des saints (?) (et qui est en même temps) un signe du T(errible) (?) ... » Et il explique en note : « *signe du T(errible)*, peut-être une abréviation de 'WT N[WR]' ('ôt nôrâ') ». L'auteur, en multipliant lui-même les points d'interrogation, nous dispense de souligner la fragilité de cette exégèse.

* * *

Le trait commun à ces trois essais de traduction, c'est qu'ils donnent au signe N la valeur propre d'une lettre, d'une consonne de l'alphabet : le N serait la lettre initiale d'un mot abrégé. En réalité, cette façon d'interpréter le N ne conduit à rien de plausible. Mais les signes de l'alphabet, nul ne l'ignore, ont de bonne heure été employés, à la fois chez les Hébreux et chez les Grecs, en tant que signes de numération. Or, la valeur numérique du *noun* dans l'alphabet hébreu, c'est 50, — tout comme celle du *nu* dans l'alphabet grec. Ne s'agirait-il pas proprement, dans le *Manuel de Discipline*, du chiffre 50 et de quelque symbolisme attaché à ce nombre ?

Il vient alors immédiatement à l'esprit, si l'on s'est intéressé quelque peu aux spéculations sur les nombres en faveur chez les Pythagoriciens et en diverses gnoses antiques ⁽³⁾, que le chiffre 50 (la pentécontade) est par excellence un nombre sacré. Philon d'Alexandrie l'atteste de la façon la plus précise (*De spec. leg.*,

⁽¹⁾ *Verbum Domini*, vol. XIX (1951), p. 153.

⁽²⁾ *Bibliotheca Orientalis*, VIII, n° 4 (1951), p. 124. — G. LAMBERT, dans *Nouvelle Revue Théologique*, t. LXXIII, n° 9 (1951), propose une traduction analogue : « pour le saint des saints et signe du G(lorieux) » ; la lettre n serait ici une abréviation pour *nihbad*.

⁽³⁾ J'ai eu à rappeler ces spéculations dans mon étude sur *La Doctrine gnostique de la lettre « wâw »*... (Paris, 1946).

II, § 177) : « Admirable et désirable est la nature de la pentécontade, spécialement du fait qu'elle a pour origine ce qui se conçoit de plus fondamental et de plus ancien dans les essences (τοῦ στοιχειωδεστάτου καὶ πρεσβυτάτου τῶν ἐν οὐσίαις περιλαμβομένων), comme disent les mathématiciens, entendons le triangle rectangle. En effet, si l'on considère la longueur, les côtés de celui-ci, étant de 3 et 4 et 5, font au total le nombre 12, lequel est le modèle du cercle du zodiaque et le double de la très féconde hexade, principe de la perfection... D'autre part, si l'on considère la puissance (le carré), ces côtés, manifestement, donnent naissance au nombre 50, total de 3 fois 3, plus 4 fois 4, plus 5 fois 5. Il en résulte nécessairement que la pentécontade est d'autant supérieure à la dodécade que la puissance (le carré) est supérieure à la longueur... »

Ailleurs, le même Philon, à propos de la grande fête que les Thérapeutes célèbrent le 50^e jour, résume ainsi la doctrine relative à la pentécontade (*De vita contempl.*, § 65) : πεντηκοντάς..., ἀγιώτατος καὶ φυσικώτατος ἀριθμῶν, ἐκ τῆς τοῦ ὀρθογωνίου τριγώνου δυνάμεως, ὅπερ ἐστὶν ἀρχὴ τῆς τῶν ὅλων γενέσεως, συσταθείς « la pentécontade..., le plus saint et le plus substantiel des nombres, vu qu'il est constitué par la puissance (le carré) du triangle rectangle, lequel est le principe de la génération de l'univers ».

Dans ces deux textes de Philon, comme on voit, l'excellence hors de pair de la pentécontade est mise expressément en rapport avec le théorème fameux de Pythagore : le chiffre 50, précisent ces textes, c'est l'expression parfaite du triangle rectangle, principe suprême de la production du monde, et c'est « le plus saint » des nombres.

Revenons à notre texte hébreu. La mention du « signe *noun* », c'est-à-dire du chiffre 50, s'y trouve liée précisément aux deux mots QWDS̄ QWDS̄YM « la sainteté des saintetés », qui expriment ici, suivant une tournure hébraïque courante, une idée superlative : « la sainteté par excellence », « la suprême sainteté » ⁽¹⁾ ; ils répondent donc exactement au superlatif ἀγιώτατος du texte du Philon. La particule W « et » devant 'WT N est ici

(1) Sur cette tournure, voir p. ex. JOÜON, *Grammaire de l'Hébreu biblique*, § 141 l. L'exemple classique est l'expression « Cantique des cantiques », c'est-à-dire « Cantique par excellence ».

une « hendiadys » ; à la lumière du texte de Philon, la locution tout entière semble donc devoir se comprendre et se traduire : « pour la suprême sainteté du chiffre 50 ».

Cette expression, dans le texte hébreu, se trouve suivie des mots suivants LMPṬḤ ḤSDYW 'WLM (*lemṣṭaḥ ḥasdāw 'ôlām*) « pour la Clé de Ses grâces éternelles ». Je crois que les textes cités de Philon nous aident aussi à saisir le sens de cette locution un peu mystérieuse. Si le triangle rectangle, en effet, est « le principe de la génération de l'univers » et « ce qui se conçoit de plus fondamental et de plus ancien dans les essences », si la pentécontade est non seulement « le plus saint » des nombres, mais encore « le plus substantiel » (φυσικώτατος), c'est-à-dire le plus fécond, n'est-ce pas le chiffre 50 lui-même que visent les mots hébreux « la Clé des grâces éternelles de Dieu » ? Le mot « Clé » a ici une saveur de Gnose ; quant au sens, il concorde avec le mot qu'emploie Philon : « le principe » (ἀρχή), terme abstrait et proprement philosophique. Ainsi les deux stiques juxtaposés :

pour la suprême sainteté du chiffre 50,
pour la Clé de Ses grâces éternelles,

sont pratiquement synonymes ; le second stique répète le premier en termes différents, suivant la loi du parallélisme.

* * *

Voici donc, en plein cœur du passage du *Manuel* relatif aux temps sacrés, une référence expresse au « chiffre 50 » ; ce chiffre est le fondement et le principe de l'univers, la clé de toutes les grâces divines. Quel rapport avec l'ensemble du passage ? Je crois que cette mention de la très sainte pentécontade se justifie assez clairement à condition que l'on comprenne bien ceci : le passage qui nous occupe célèbre les temps sacrés tels qu'ils se trouvent fixés dans la secte juive de l'Alliance, en fonction d'un calendrier spécial ; si l'on fait appel au chiffre 50, c'est que la valeur et l'autorité transcendantes du calendrier propre à la secte doivent résulter de quelque rapport essentiel avec le nombre « le plus saint et le plus substantiel », rapport établissant sa conformité véritable avec la Loi profonde qui régit le Monde et le Temps.

Connaissions-nous ce calendrier spécial de la secte, auquel le *Manuel de Discipline* et l'*Écrit de Damas* font de fréquentes allusions, mais sans le décrire expressément ? ⁽¹⁾ Nous avons toute chance de le découvrir en deux ouvrages dont la parenté avec les écrits de la mer Morte, pour diverses raisons, a déjà été signalée comme très probable : le livre des *Jubilés* et le livre d'*Hénoch* ⁽²⁾. Dans ces deux « pseudépigraphes », en dépit d'interpolations qui contredisent de-ci de-là les données principales, apparaît un type de calendrier parfaitement défini. Il nous faut ici en rappeler les dispositions caractéristiques ⁽³⁾.

Ce calendrier est essentiellement solaire ; le principe fondamental, c'est la distinction des *quatre saisons annuelles* : printemps, été, automne, hiver, correspondant aux deux équinoxes et aux deux solstices. Chaque saison compte trois mois ; chaque mois est de 30 jours, sauf le troisième mois de chaque saison : à celui-ci s'ajoute un 31^e jour, dit « jour intercalaire », lequel fait en quelque sorte la transition avec la saison suivante. Ainsi chaque saison comporte 91 jours, ce qui fait exactement 13 semaines (et donc 13 sabbats) ; l'année entière, par conséquent, compte 364 jours, soit exactement 52 semaines. Soulignons que le décompte des mois est strictement synchronisé avec celui des quatre saisons : le début de chaque saison coïncide systématiquement avec le 1^{er} jour du 1^{er} mois de cette saison ; c'est ainsi que, par rapport à l'année entière, le printemps commence au 1^{er} jour du 1^{er} mois (*Nisan*), l'été au 1^{er} jour du 4^e mois (*Tammouz*), l'automne au 1^{er} jour du 7^e mois (*Tishri*), l'hiver au 1^{er} jour du 10^e mois (*Tébéti*).

Notons que, l'ensemble de douze mois proprement lunaires étant de 354 jours, il se produit un décalage de 10 jours pour

⁽¹⁾ Cf. notamment *DSD* I, 8-9, 13-15, III 9-10 ; *CDC* III 13-15, VI 18-19, XX 2-4.

⁽²⁾ Voir mes *Aperçus préliminaires sur les manuscrits de la mer Morte* (Paris, 1950) ; W. H. BROWNLEE, *Light on the Manual of Discipline from the Book of Jubilees*, dans *B.A.S.O.R.*, n° 123 (1951), p. 30-32.

⁽³⁾ Les textes principaux sont les suivants : *Jubilés* VI ; *Hénoch* LXXII, LXXV, LXXXII. — Il s'agit ici, bien entendu, du livre éthiopien d'*Hénoch* ; l'*Hénoch* slave, dans ses parties anciennes, est également partisan d'un calendrier où l'année est de 364 jours, mais présente des divergences quant au nombre de jours attribué à chaque mois.

chaque année de 364 jours et que le système amène à célébrer les « néoménies » (le 1^{er} jour de chacun des 12 mois) à des moments qui peuvent être en désaccord avec la phase réelle de la lune. Il est évident, d'autre part, que, l'année solaire étant réellement de 365 jours 1/4, il existe, de ce fait, un décalage d'un jour 1/4 par an par rapport au mouvement réel du soleil. Nous ne savons pas par quelles corrections un tel calendrier réussissait à concilier le système avec la réalité ; mais ce qui importe ici, c'est de nous représenter clairement le système lui-même : ce système est essentiellement caractérisé par la parfaite harmonie qu'il établit, artificiellement mais rigoureusement, entre le cycle solaire (les quatre saisons annuelles), le cycle lunaire (3 mois par saison, 12 mois par an) et le cycle des semaines (13 semaines par saison, 52 semaines par an).

Or, remarquons-le bien, ce calendrier si harmonieusement agencé repose essentiellement sur deux chiffres : d'abord, le chiffre 4, qui est celui des saisons ; ensuite, le chiffre 3, qui est celui des mois de chaque saison. D'autre part, ces chiffres 4 et 3, en lesquels se résume et se concentre le calcul du Temps, correspondent précisément, dans le théorème de Pythagore, à la longueur des deux côtés constitutifs du triangle rectangle ; il semble dès lors probable que ce système de calendrier, où l'accent est mis si expressément et si curieusement sur la distinction des 4 saisons, a été conçu en fonction même de la doctrine pythagoricienne de la primauté et de l'excellence du triangle rectangle. Tout est nombre ; et si le calendrier de la secte est tenu pour sacré et pour révélé, c'est qu'il apparaît comme la pure expression du « plus saint des nombres », de cette divine pentécontade qui porte en elle toute la vertu de la figure géométrique sur laquelle s'appuie l'univers.

* * *

Ainsi s'expliquerait, selon moi, la si surprenante mention du « signe noun » dans le passage du *Manuel de Discipline* concernant les temps sacrés. Il me semble, en outre, que, dans le détail, la plupart des obscurités de ce passage disparaissent si le traducteur a soin de se référer constamment au système de calendrier attesté dans les *Jubilés* et *Hénoch*.

Voici, conformément à ce principe d'interprétation, la traduction que je propose pour l'ensemble du texte hébreu (X 1-8) ⁽¹⁾. Dans ce petit poème, d'inspiration à la fois liturgique et mystique, je distingue deux strophes. La première célèbre d'abord les temps sacrés quotidiens, à savoir l'aurore et le crépuscule (1-3); puis, les temps sacrés à l'intérieur de chaque année, à savoir le début des saisons, le début des mois, les sabbats (3-5). La seconde strophe, qui complète la première, concerne le début des années, les années sabbatiques, les années jubilaires (6-8).

I

(1) Avec les temps je chanterai le Décret ⁽²⁾ :
au commencement de l'empire de la lumière, avec le circuit de celle-ci,
et quand elle disparaît vers sa demeure régulière;
au commencement des veilles des ténèbres,
lorsqu'Il ouvre leur réservoir et qu'Il les place en haut,
et, dans leur circuit, lorsqu'elles disparaissent devant la lumière;
quand apparaissent (3) les lumineuses ⁽³⁾ se levant du domaine de sainteté,
(et) lorsqu'elles disparaissent vers la demeure de gloire; —
à l'entrée des saisons, (laquelle correspond) à des jours de néoménie ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Cette traduction, par endroits, est légèrement paraphrasée, là où c'est nécessaire pour la clarté. Elle ne saurait être isolée de notre étude philologique détaillée de tout le passage qui sera publié prochainement dans *Vetus Testamentum* (vol. II, n° 3, juillet 1952).

⁽²⁾ Je lis 'SYR HQQ' ('ashîr *huqqâ*). Le mot *huqqâ*, selon moi, est un substantif fm. « décret, loi », pratiquement synonyme de *hōq*; ce dernier terme est très fréquent dans la langue de la secte pour désigner la Loi divine universelle, l'Ordre souverain du monde; cf. plus bas l. 6 « le Décret (*hōq*) gravé à jamais ».

⁽³⁾ Le soleil et la lune. Pour désigner l'aurore et le crépuscule, qui sont les deux moments principaux de la prière quotidienne, le poète se réfère d'abord au circuit de la lumière, puis au circuit des ténèbres, enfin au cours de l'astre du jour et de l'astre de la nuit. Le « domaine de sainteté », comme la « demeure de gloire », c'est le ciel.

⁽⁴⁾ Dans le calendrier des *Jubilés* et d'*Hénoch*, nous l'avons dit, chaque saison commence en un jour de néoménie, c'est-à-dire au 1^{er} jour du 1^{er} mois, du 4^e mois, du 7^e mois, du 10^e mois. Il s'agit ici de *néoménies* et de *mois déterminés systématiquement*

(par suite de) l'accord du circuit de celles-là (les saisons) avec
(4) les liens qui unissent celles-ci (les lunes, les mois) l'une à l'autre :
(c'est-à-dire) en tant que celles-ci (les lunes, les mois) se renouvellent
(et) croissent (?)
en fonction de la suprême sainteté du chiffre 50,
en fonction de la Clé de Ses grâces éternelles,
en fonction des débuts (5) des saisons en tout temps à venir; —
au commencement des mois, en fonction des saisons dont ils dépendent,
et (aux) jours de sainteté ⁽¹⁾, à leur date déterminée
par référence aux saisons dont ils dépendent.

II

(6) (Par) l'offrande des lèvres je Le bénirai
selon le Décret gravé à jamais :
aux débuts des années et dans le circuit des saisons annuelles,
tandis qu'Il accomplit le Décret (7) assignant à celles-ci une date déterminée,
(au) jour régulier de chacune (d'elles) ⁽²⁾, l'une par rapport à l'autre,
la saison de la moisson (le Printemps) par rapport à l'Été
et la saison des semailles (l'Automne) par rapport à la saison de la germination (l'Hiver) ⁽³⁾; —

quement en fonction d'une année de 364 jours. L'auteur insiste sur l'accord que le calendrier de la secte établit de la sorte entre le circuit des saisons (cycle solaire) et la succession des mois (cycle lunaire). Il souligne que les lunes se renouvellent « en fonction des débuts des saisons » (l. 4), que le commencement des mois est déterminé « en fonction des saisons » (l. 5), et il révèle que le fondement et la valeur d'un tel système résident dans « la suprême sainteté du chiffre 50 ». Cet appel à l'autorité mystique du Nombre est d'autant plus opportune que l'expérience la plus banale atteste un décalage de 10 jours entre le cycle lunaire réel (354 jours) et le cycle théorique (364 jours).

⁽¹⁾ Cette expression peut désigner tous les jours de fête de l'année liturgique juive, mais elle vise ici plus spécialement, je crois, les sabbats. Le texte souligne que ces sabbats doivent être déterminés « par référence aux saisons »; chaque saison, en effet, compte exactement 13 sabbats (91 jours), et ces sabbats prennent place le 7^e jour, le 14^e, le 21^e, le 28^e, le 35^e, etc., à compter du début de la saison.

⁽²⁾ Il s'agit des « jours des saisons » (*Jubilés* VI 23), des quatre jours qui, dans l'année, marquent le début de chaque saison nouvelle.

⁽³⁾ Cette énumération des quatre saisons permet de déceler le sens exact du

(aux) années de fête (déterminées) en fonction des semaines d'années ⁽¹⁾,
(8) et au début des semaines de semaines d'années, au moment de l'Affranchissement ⁽²⁾.

* * *

Cette traduction d'un texte exceptionnellement difficile, tant le style en est dense et chargé d'allusions, n'est proposée ici, cela va sans dire, que comme un simple essai. Si le principe d'interprétation dont elle s'inspire apparaît valable, il faudra poursuivre diverses recherches que je n'ai pu encore qu'ébaucher ; on devra tenter notamment de fixer avec précision à quelle date et en quel milieu fut scientifiquement définie, dans le monde grec, la doctrine de la division de l'année en quatre saisons ⁽³⁾, et aussi essayer de déterminer quand et comment, dans le monde juif, prit naissance un calendrier si spécial, essentiellement fondé sur la distinction des quatre saisons.

mot *mó'ed* dans l'ensemble de notre passage ; du sens général de « temps », « période de temps », ce mot est passé ici au sens propre de « saison » (comme le grec *ώρα*, le latin *tempus*) : c'est ce sens précis de « saison » qui est la clé de l'interprétation de tout le passage. Les noms employés pour caractériser chaque saison sont empruntés à la vie agricole ; inutile de souligner leur parfaite convenance du point de vue palestinien (cf. F. M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, I, p. 114). Entre l'automne, « saison des semailles », et le printemps, « saison de la moisson », l'hiver est appelé tout naturellement « saison de l'herbe tendre » (ou de la germination). Voir dans *Hénoch* LXXXII 15-20 la description du printemps et celle de l'été.

⁽¹⁾ Littéralement : « (aux) fêtes des années d'après leurs semaines » ; il s'agit des années sabbatiques, celles qui se célébraient tous les sept ans (cf. *Lévitique* XXV 1-7).

⁽²⁾ Il s'agit de l'année jubilaire, celle où l'on devait affranchir les esclaves (cf. *Lév.* XXV 8-55). Le cycle jubilaire était de 49 ans : l'année jubilaire se célébrait la 50^e année ; cette année était en même temps la 1^{re} année du nouveau cycle jubilaire.

⁽³⁾ Cf. DAREMBERG-SAGLIO, art. *Horae* (p. 253) : « La division scientifique de l'année en quatre saisons a été établie par l'école pythagoricienne ; le premier des poètes qui lui ait donné place dans la Fable est Euripide... Si la date à laquelle les livres d'Hippocrate ont été rédigés était certaine, on pourrait faire remonter jusqu'à cet écrivain la division scientifique des saisons, désignées pour la première fois par les termes désormais classiques de *ἔαρ*, *θέρους*, *μετόπωρος*, *χειμῶν* ; cependant elle ne devient d'un usage courant qu'après la mort d'Alexandre le Grand comme on peut voir par les écrits d'Aristote... »

Ce qui me paraît sûr, c'est que notre passage du *Manuel*, par le seul fait qu'il signale, et avec une parfaite clarté, le circuit des quatre saisons, révèle une influence étrangère (très probablement hellénique) et marque une parenté certaine avec les *Jubilés* et *Hénoch*. L'ancien monde juif, ainsi que chacun le sait, distinguait seulement deux saisons annuelles : l'été et l'hiver.

Il apparaît en outre que la secte juive de l'Alliance, en adoptant un calendrier où la date des néoménies et des sabbats était strictement déterminée en fonction du cadre des quatre saisons et d'une année de 364 jours, s'isolait du reste des Juifs pour la célébration de tous les temps sacrés, c'est-à-dire pour toute la vie liturgique. Ce fait extrêmement grave, à lui seul, interdit notamment de confondre une telle secte, soit de près soit de loin, avec celle des Pharisiens ⁽¹⁾ ; le calendrier pharisien, en effet, était resté de caractère essentiellement lunaire.

Enfin, il me semble difficilement niable que la mention du « signe noun » se réfère non pas à la lettre proprement dite, mais au chiffre 50 et à son caractère sacré, même si l'on devait justifier le rapport entre le chiffre 50 et le calendrier de la secte autrement que nous n'avons tenté de le faire. On se trouve donc ici très vraisemblablement en présence d'un trait pythagoricien particulièrement précis et frappant, ce qui jette une lumière précieuse sur le problème des influences étrangères qui se sont exercées sur la secte juive de l'Alliance ⁽²⁾.

Paris, Février 1952.

⁽¹⁾ Cette thèse a été proposée notamment par le R. P. de Vaux (*Revue Biblique*, 1950, p. 428). J'ai, au contraire, suggéré dès le début (*Revue de Paris*, juillet 1949, p. 89) que la secte de la mer Morte était probablement de caractère essénien ; j'ai soutenu cette thèse dans *Aperçus préliminaires...*, p. 105-117, et, plus récemment, dans *Observations sur le Manuel de Discipline...* (Paris, Adrien-Maisonneuve, 1951). Longue est maintenant la liste des auteurs qui ont adopté la même opinion.

⁽²⁾ J'ai dit quelques mots de ce problème dans *Aperçus préliminaires...*, p. 113.